



Return Bids to :

Retourner les soumissions à :

Natural Resources Canada / Ressources naturelles Canada/
Bid Receiving Unit, Mailroom - RNCAN /
Unité de réception des soumissions, Salle du courrier - RNCAN
588 Booth Street / 588, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

**Request for Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Canada, as represented by the Minister of Natural Resources Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the client identified herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Ressources naturelles Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom du client identifié ci-après

**Vendor / Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur / de l'entrepreneur**

Comments - Commentaires

This document contains no security requirement
Ce document ne comprend pas de dispositions en matière de sécurité

Issuing Office - Bureau de distribution

Procurement, Contracting and Asset Management Services / Services d'approvisionnement, de passation des marchés et de gestion des biens
Shared Service Office / Bureau des services partagés
Natural Resources Canada / Ressources naturelles Canada
615 Booth Street, 4th Floor / 615, rue Booth, 4^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0E9

Title - Sujet Services de formation pour les Ateliers de gestion de l'énergie « Le gros bon \$ens »		Amendement No. Et/ou Questions et Réponses : 02	
Solicitation No. - No de l'invitation NRCAN-5000010725A		Date 30 juillet 2013	
Client Reference No. - N° de référence du client 5000010725			
Requisition Reference No. - N° de la demande 101968			
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 14:00 EST on - le 29 juillet 2013			
Address Enquiries to: - Pour toute question, s'adresser à : Valerie Holmes		Buyer ID - Id de l'acheteur AB4	
Telephone No. - N° de téléphone 613-943-3580		FAX No. - N° de télécopieur 613-996-1024	
Security - Sécurité This Supply Arrangement may be used for contracts where security requirements have been identified Cet arrangement en matière d'approvisionnement peut être utilisé pour les contrats subséquents dans lesquels les besoins en matière de sécurité ont été définis.			
<i>If marked "X" please see the box to the left S'il ya un "X" ici, s.v.p. voir la boîte à gauche</i>		<input checked="" type="checkbox"/> Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	
Destination - of Goods, Services and Construction: Destination - des biens, services et construction : Natural Resources Canada / Ressources naturelles Canada 615 Booth Street / 615, rue Booth Ottawa (Ontario) K1A 0E8			
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette demande d'offre à commandes ne comprend pas de dispositions en matière de sécurité.			
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No.: - N° de téléphone Facsimile No.: - N° de télécopieur :			
Name and Title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
_____ Signature		_____ Date :	



Ce qui suit sont des question (s) reçue contre cette demande de soumissions.

Question #11 :

Partie 4, Section 1, précise que l'offrant doit proposer un minimum de deux (2) formateurs et deux (2) formateurs adjoints ; les exigences obligatoires M2.1 à M7.1 peuvent comprendraient plus de deux (2) formateurs individuels pour répondre à l'expérience requise de R1.1 à R6.1. Les exigences cotées R7.1 (prestation de la formation) et R14.1 (Référence) démontrent que seulement deux (2) formateurs sont évalués pour le nombre maximum de points disponibles. Si l'information est soumise à R7.1 et R14.1 pour tous les formateurs nommés dans les exigences obligatoires, comment le chargé de projet décidera lesquels de ces formateurs seront évalués ? Ou, alternativement, pour lesquels des formateurs nommés dans les critères M2.1 à M7.1 l'offrant doit-il fournir des informations en R7.1 et R14.1 ?

Réponse #11 :

L'offrant doit fournir les informations requises de tous les formateurs nommés sous les exigences obligatoires (M2.1 à M7.1). Le chargé de projet déterminera les deux meilleurs en fonction de la structure de répartition des points. Seul le nombre maximum de points peut être attribué. Évaluer le nombre minimum de formateurs requis assure l'accès, la concurrence et l'équité à tous les fournisseurs. À noter que les fournisseurs peuvent également inclure les formateurs supplémentaires et les formateurs adjoints dans le cadre de l'exigence cotée R15.1 (Stratégie de recrutement).

L'offrant doit fournir des renseignements dans le cadre des exigences cotées R7.1 et R14.1 sur tous les formateurs qui ont été nommés dans les exigences obligatoires M2.1 à M7.1. Par exemple, dans le cadre de l'exigence R7.1, les deux formateurs rapportant le plus de projets (6-12) depuis le 1er Janvier, 2010 seront décernés le plus de points pour cette exigence cotée.

Question #12 :

Est-ce qu'une ressource proposée qui a obtenu un certificat postsecondaire pour un programme de 3 ans provenant d'une école des sciences appliquées, d'apprentissage, de métiers spécialisés et de la technologie (comme un électricien ou mécanicien de machines fixes) et qui possède une qualification de Gestionnaire d'énergie accrédité (GEE) peut être considéré «conforme» à l'article M10.1?

Réponse #12 :

Non, pour être considéré conforme à l'exigence obligatoire M10.1, le niveau d'étude requis est un diplôme universitaire ou un certificat d'études collégiales dans l'une des disciplines tels qu'indiqués dans les exigences obligatoires M10.1 et l'une des désignations considérées ou l'équivalent tel qu'établie par un service d'évaluation des diplômes ou certificats canadiens reconnue, si obtenu à l'extérieur du Canada à l'adresse suivante : <http://www.cicic.ca/1/Accueil.canada>.

Question #13 :

Annexe B - Base de paiement. Section A1. Si nous soumettons une proposition pour une région seulement, devrions-nous utiliser simplement le nombre total d'ateliers de toutes les régions pour le calcul total du prix? Sinon, la section EDT5 est incomplète car elle ne fournit pas le nombre d'ateliers par région sur une base fractionnée en quatre catégories.

Réponse #13 :

Si les soumissionnaires soumissionnent sur une région spécifique (s), puis leur barème de prix doit être uniquement pour les régions. Il n'est pas nécessaire de fournir des prix pour les régions ne sont pas soumissionnent.

Question #14 :

Annexe B - Base de paiement. Section A2. Si nous soumettons une proposition pour une région seulement, devrions-nous utiliser encore le nombre total d'ateliers personnalisés pour toutes les régions de la tarification? Sinon, la section EDT5 est incomplète, car elle ne fournit pas le nombre d'ateliers personnalisés par région.

Réponse #14 :

S'il vous plaît se référer à Répondez à 13 ci-dessus.

Question #15 :

Partie 4 - Section 2 Méthode de sélection. Comment le «Prix» sera déterminé par le promoteur? Par exemple, il sera la somme de la période initiale et de toutes les options pour l'envoi standard plus le même pour tous les éléments de personnalisation?

Réponse #15 :

Oui



Question #16 :

Partie 4 - Section 2 - Méthode de sélection est la note maximale pour l'assistance technique et le maximum de prix déterminé sur une région par région, ou global pour toutes les régions?

Réponse #16 :

Il sera déterminé par région.